Confinement et discrimination à l'embauche : enseignements expérimentaux

Synthèse

Dans le contexte de la pandémie de Covid 19, nous étudions les effets du confinement sur la discrimination à l'embauche sur le marché du travail en Ile-de-France. L'étude a été menée par une équipe de recherche de la fédération TEPP et a bénéficié de la participation financière de l'ANR et de la Dares, dans le cadre d'un appel à projets de recherche PIC sur « L'impact de la crise sanitaire sur les compétences et la formation professionnelle, vague 1 », sous l'égide du comité scientifique de l'évaluation du PIC.

Nous nous appuyons sur des tests de correspondance répétés avec un protocole invariant au cours du temps. Ces tests portent sur les postes de cadres administratifs dans les secteurs privé et public et prennent en compte deux critères de discrimination, l'origine ethnique et le lieu de résidence. L'analyse se base sur cinq vagues de tests collectés depuis 2015, qui couvrent les périodes avant, pendant et après le premier confinement de mars 2020, avec 4749 candidatures envoyées pour 1583 offres d'emploi au total.

Alors qu'une discrimination occasionnelle et partielle est constatée avant le confinement, nous n'en détectons aucune pendant le premier confinement. Mais les tests révèlent une forte augmentation de la discrimination ethnique et résidentielle après le premier confinement, à l'automne 2020. Dans l'ensemble, l'évolution de la discrimination semble reproduire celle du chômage. Ce mécanisme amplifie les effets de la crise sur les inégalités, les populations les plus touchées par les effets de la crise économique liée au confinement sont ainsi doublement pénalisées.